

BULLETIN BI-MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

Secrétaire gén. : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges ; *Trésorier* : M. F. RAVINET, 11, r. FranklinAbonnement }
annuel } 10 francs.SIÈGE SOCIAL A LYON :
33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

2609 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques Postaux
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****Admissions.***Ont été admis à la séance du 24 janvier :*

M. Clémenson, R. Stazione di Patologia vegetale Roma, MM. Magat, Chouvy, M^{lle} Murgue, MM. Murgue, Besse, Maréchal, Merger, Bellecroix, Delobre, M^{lle} Desbenoit, M. Lauriol, Société Linnéenne du Nord de la France, M. Tercinet.

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance générale du Lundi 14 Février 1927, à 20 heures

1^o *Vote sur l'admission des candidats présentés à la séance du 24 janvier auxquels est ajoutée :*

M^{me} Bajard-Tercinet (Pauline), 17, rue Waldeck-Rousseau, Lyon, parrains MM. Demaille et Tercinet.

2^o *Présentation de :*

M. Prod'hom (Georges), fonctionnaire C. F. F., Aire, Genève (Suisse). — M. Faure (Henri), ancien ingénieur en chef de la marine, 9, rue Caussan, Bordeaux (Gironde). — M. Fintzescou (Professeur G. N.), 24, rue V. Conta. Jassy (Roumanie), *Insectes nuisibles aux arbres fruitiers et aux plantes horticoles*. — M. Carpentier (Commandant Charles), 20, avenue d'Haji, la Blancarde-Gare, Marseille (Bouches-du-Rhône), *Entomologie de la Pro-*

droites ou un peu arquées, atténuées aux deux extrémités, assez longuement *décourrentes*, rose saumon clair sur l'adulte, à arête non différenciée; inter-vénation nulle; lamellules arrondies-émarginées.

Arête des lamelles homomorphe; médiostrate régulier; pas d'hyménopode différencié; sous-hyménium rameux mince; basides 4-sporiques, cylindriques-claviformes, $28-32 \times 6 \mu$; spores ellipsoïdales-pruniformes, atténuées à la base en apicule hilaire sublatéral, souvent 1-guttulées, *anguleuses-verruqueuses* (étudiées dans le chloral avec un objectif à immersion), subhyalines sous le microscope, ne bleuissant pas par l'iode, $6-7 \times 4 \mu$.

SECTION BOTANIQUE

Séance du 21 Décembre 1926

Une nouvelle espèce de Lichen :

« *Toninia (Thalloedema) alluviicola* » Choisy

Par M. M. CHOISY

Les réactions chimiques, et plus particulièrement celles de la potasse, donnent des résultats assez confus avec le thalle des espèces de ce genre. Leur précision est cependant suffisante pour la détermination avec les récoltes fraîches; les auteurs ayant, pour la plupart, utilisé des échantillons d'herbier, n'en ont pas suffisamment précisé l'importance.

C'est en observant la réaction de la potasse sur le thalle (ou en coupe au microscope) de *Toninia vesicularis* que j'ai été amené à constater deux groupes d'espèces tout à fait distincts, confondus sous ce nom.

Le type de *Toninia vesicularis* présente un cortex thallin se colorant fortement en violet foncé, mais laissant une couche incolore d'égale épaisseur à la surface.

L'espèce que j'en détache sous le nom de *T. alluviicola* présente un cortex dont l'épaisseur est notamment inférieure à celle de *T. vesicularis* et se colore complètement en violet pâle. De plus on constate les différences suivantes dans les apothécies :

T. vesicularis. — Hypothécium brun foncé; spores au moins 6 fois plus longues que larges.

T. alluviicola. — Hypothécium incolore, mais rendu grisâtre par des corpuscules fréquents chez les lichens inférieurs ou saxicoles; spores au maximum 4 fois plus longues que larges.

Enfin la coloration à la fuchsine m'a révélé 4 loges dans certaines spores de *T. vesicularis* — ce qui n'a pas encore été signalé — alors que celles de *T. alluviicola* sont constamment à une cloison.

La station de cette nouvelle espèce semble limitée aux mousses des gravières des îles du Rhône, d'où le nom que je lui donne, alors que *T. vesicularis* se trouve fréquemment dans les interstices des roches calcaires. (Voir iconographie complète dans mes Micrographies.)

Additions ou modifications à la Flore de Carlot et Saint-Lager (suite)

Par M. J. THIEBAUT

POTENTILLA DECIPIENS Jord. — Plante non décrite dans la Flore de Carlot et Saint-Lager, et cependant fréquente autour de Lyon, notamment à

Tassin, Saint-Genis-les-Ollières (localités de Jordan), Brignais et Seyssuel. Bien distincte des *Potentilla argentea* et *verna*, dont elle est un produit hybride. On la reconnaît facilement à sa paniculé diffuse, à ses feuilles blanchâtres-tomenteuses (mais non argentées) en dessous, et surtout à ses tiges florales étalées en cercle, au centre desquelles apparaissent les rosettes de feuilles qui produiront des tiges l'année suivante.

Les formes hybrides entre *P. argentea* et *P. verna* sont très variables, aussi leur a-t-on donné de nombreuses appellations; elles peuvent cependant se ramener à trois séries:

P. subrecta Jord., signalée à Nîmes par son auteur, et qui représente la forme *super-argentea*;

P. decipiens Jord., qui participe à peu près également des deux parents;

Enfin *P. leucopolitana* Mueller, distinguée à Wissembourg, par Schultz, et qui représente la forme *super-verna*.

Or, on peut observer à Mèginant (Tassin) toutes ces formes intermédiaires et il en est de même à Wissembourg, ainsi qu'il résulte de l'examen des récoltes de Pétry figurant dans l'herbier Bonaparte sous le nom de *P. leucopolitana* et qui, en réalité, ne diffèrent pas de la plante de Tassin lorsqu'on en considère l'ensemble.

Les botanistes qui récoltent une plante dans sa localité classique ont tendance à lui appliquer, sans vérification suffisante, le nom imposé par l'auteur de la localité. Cela peut suffire, à la rigueur, lorsqu'il s'agit d'une race locale; mais pour les formes hybrides qui se succèdent sans se reproduire identiquement, cette absence de contrôle ne peut manquer de conduire à des erreurs.

SECTION D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE

Séance du 8 Janvier

Le Bureau de la section est ainsi composé:

M. le D^r LÉON THEVENOT, président;

M. le Professeur LESBRE, vice-président;

M. le D^r LUCIEN MAYET, secrétaire.

Allocution du Président.

MESSIEURS,

En me désignant par vos suffrages pour présider cette année aux travaux de notre Société, vous m'avez donné un témoignage d'estime et de sympathie pour lequel je vous prie d'agréer mes remerciements les plus sincères. Je n'avais en effet ni le mérite, ni l'autorité scientifique des hommes éminents qui m'ont précédé, et je ne puis vous apporter que mon désir de bien faire et que mon dévouement le plus entier au vaste champ d'études que représente l'anthropologie.

L'anthropologie, qu'à la Faculté des Sciences mon excellent ami, le D^r MAYET, enseigne avec tant d'autorité, n'est pas, en effet, comme pourraient le croire des esprits non avertis, une science morte s'occupant seulement de recueillir les débris de l'homme préhistorique. C'est une science essentiellement jeune et vivante qui appelle à elle les collaborations les plus diverses. Elle est, suivant la définition de Broca, l'histoire naturelle du